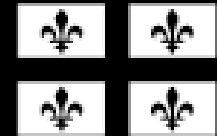


# Comité d'expertise

**Centre  
de services scolaire  
des Navigateurs**

**Québec**



# Mandats

---

- Analyser des situations problématiques :
  - qui ont fait l'objet d'interventions particulières et formelles de l'école
  - dont les résultats permettent de croire que ces situations présentent un niveau de complexité qui dépasse, ou qui est en voie de dépasser, le **cadre normal** de l'école.

# Mandats

---

- Faire des recommandations susceptibles :
  - d'orienter les actions des intervenants scolaires et des autres partenaires
  - de supporter la direction de l'école dans ses décisions.
- Servir de comité-conseil auprès de la direction d'école ou de son équipe multidisciplinaire.

# Membres du comité

---

- Deux représentants du CISSS-CA :
  - programme jeunesse (CLSC);
  - programme jeunesse (DPJ)
- Un représentant des directions d'école de l'ordre d'enseignement concerné;
- Un psychologue ou d'un psychoéducateur de l'ordre d'enseignement concerné;
- Une conseillère pédagogique en adaptation scolaire assumant la coordination et l'animation du comité

# Impacts recherchés

---

- Sensibiliser les parents ou tuteurs à la complexité de la situation.
- Susciter la mobilisation des parents.
- **Soutenir et enrichir les actions déjà entreprises par la direction, les intervenants de l'école et les autres partenaires auprès de la famille et de l'élève.**
- Suggérer d'autres orientations créatives à la direction.

# Constats

---

- L'impact des travaux du comité d'expertise était limité.
  - Après avoir fait appel au comité d'expertise, les directions d'établissement étaient souvent mal à l'aise de transmettre les recommandations aux parents.
  - Nous arrivions peu à sensibiliser les parents ou à recréer la collaboration école/famille, principaux buts recherchés par les équipes-écoles.
- Plusieurs journées étaient annulées alors que nous aurions pu profiter de l'expertise des membres qui se rendaient disponibles.

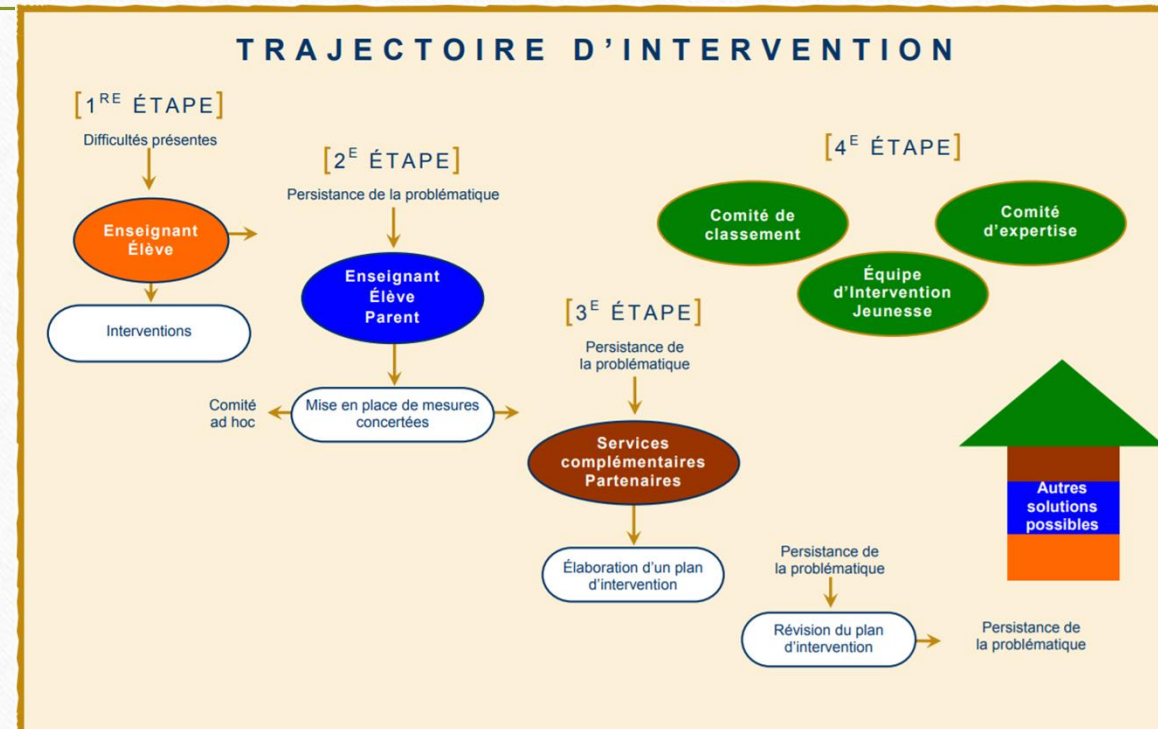
# 2 formules possibles

---

- **Codéveloppement**
- **Démarche complète**



# Quand faire appel au comité d'expertise?





# Exemples de dossiers recevables

---

- Difficile de mobiliser des parents
  - ✓ Parents nient ou banalisent la situation
  - ✓ Parents ont démissionné face aux comportements de leur enfant
  - ✓ Parents refusent les services scolaires ou psychosociaux (pédo et CLSC)
- Les parents et l'école ont une lecture différente des besoins de l'enfant
- Signalements non retenus et l'équipe-école demeure convaincu que l'élève est en compromission
- Enfant non scolarisable ou non disponible malgré que la trajectoire d'intervention ait été complétée
- Absentéisme excessif pour des motifs non valables
- Équipe multidisciplinaire mobilisée, mais qui est à court de solution.

# Exemples de dossiers non recevables

---

- Professionnel non impliqué au dossier
- Partenaires qui arrivent au dossier (signalement retenu ou dossier qui vient d'être attribué au CLSC)
- Apport du partenaire non sollicité
- Questionnement par rapport à un classement
- Partenaire non mobilisé ou au bout de leur offre de service
- Besoin de ressources financières

# Procédure pour une présentation au comité d'expertise

---

- ✓ Site internet des services éducatifs pour y trouver :
  - ✓ Modalités de fonctionnement
  - ✓ Calendrier (dates butoirs pour solliciter le comité, dates de remises des documents)
  - ✓ Documents requis

# Des questions?

---

